

**SEANCE DU
15 MAI 2025**

**RAPPORT N° V-5
25SGADB0041**

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
21

Date de convocation :
9 mai 2025

Date d'affichage :
16 mai 2025

OBJET:
**PERRECY-LES-FORGES - Aménagement de la
Place de la Poterie - Autorisation de
signature d'un marché à procédure adaptée**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 15 mai à quatorze heures le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Salle d'exposition hub&go- 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Paul LUARD - Mme Jeanne-Danièle PICARD -

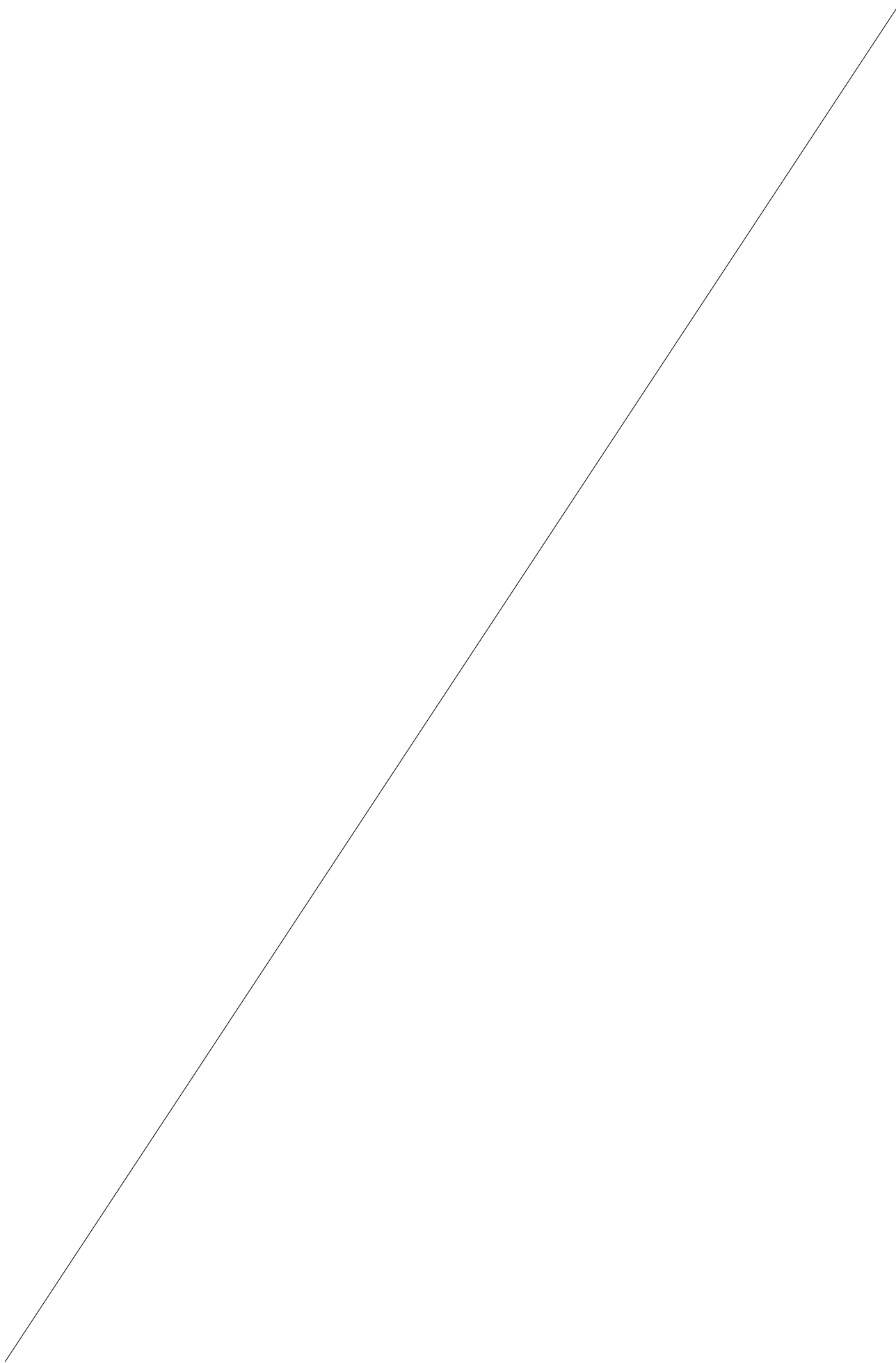
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
Mme LODDO (pouvoir à M. MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Evelyne COUILLEROT



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2°, L.2123-1-1°, R.2123-1-1° du Code de la commande publique relatifs à la passation des marchés à procédure adaptée,

Le rapporteur expose :

« Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement, la Communauté Urbaine doit réaliser l'aménagement de la Place de la Poterie, sur la commune de Perrecy-les-Forges.

Après avoir traité la place de l'Eglise, c'est au tour de la Place de la Poterie de suivre une réfection dans la même vision. Cette place fait notamment le lien entre le prieuré et la mairie. L'état actuel est très vieillissant, non hiérarchisé et dénué d'aménagement.

La surface du projet, estimée à environ 1 800 m², implique des travaux aux abords proches de l'Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Benoît classée monument historique depuis 1862.

Plusieurs objectifs majeurs sont ciblés lors de la réalisation de cet aménagement :

- Redonner une identité à la place ;
- Hiérarchiser et apaiser les différents flux ;
- Embellir et végétaliser le site, avec un renouvellement de la végétation ;
- Gérer les eaux de ruissellement et désimperméabiliser les sols lors des travaux.

Cet aménagement doit notamment permettre :

- De connecter les aménagements déjà réalisés avec la place de la mairie ;
- De poursuivre la mise en valeur du patrimoine de la commune ;
- D'améliorer le cadre de vie des habitants.

Pour la mise en œuvre des travaux, une procédure adaptée ouverte a été lancée le 21 février 2025, à l'issue de laquelle l'offre de l'entreprise Colas France a été jugée économiquement la plus avantageuse et a donc été retenue, pour un montant de 153 919,50 € HT.

Cette opération est également à l'origine d'une demande de subvention auprès de l'Etat (DETR, à hauteur de 30 %) sollicitée mi-février 2025.

Il est demandé au bureau communautaire d'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer le marché à intervenir.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer, avec l'entreprise Colas France, domiciliée Rue du Bois Clair, 71300 – Montceau-les-Mines, le marché à intervenir pour l'aménagement de la Place de la Poterie, sur la commune de Perrecy-les-Forges, et pour un montant de 153 919,50 € HT.
- D'imputer les dépenses correspondantes sur les lignes du budget principal.

et publié, affiché ou notifié le 16 mai 2025

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, likely of Jean-Paul LUARD, consisting of a stylized 'J' and 'L'.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, likely of Jean-Paul LUARD, consisting of a stylized 'J' and 'L'.

La secrétaire de séance,
Evelyne COUILLEROT

A black ink signature, likely of Evelyn COUILLEROT, consisting of a stylized 'E' and 'C'.